



Sanctuaire(s) : une expérience immersive et spirituelle

Nouvelle saison, le 18 septembre sur Vodeus

À partir du 18 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le CFRT proposera une nouvelle saison à la série audiovisuelle *Sanctuaire(s)*, exclusivement produite pour Vodeus.

Cette saison 2 emmène les internautes en immersion dans **10 nouveaux sanctuaires** répartis sur tout le territoire de France métropolitaine. Certains sont très populaires, d'autres sont des chefs-d'œuvre d'architecture. Telle une déambulation contemplative portée par la voix d'un pèlerin, chaque épisode présente une lecture architecturale, spirituelle et théologique des lieux. L'internaute vit **une véritable expérience sensorielle et immersive pour découvrir autrement un haut lieu du patrimoine religieux français**. Une ouverture à l'inattendu, à la spiritualité et à la prière.

Dans la continuité de la première saison, l'équipe du projet est ainsi la même. La série a été écrite par le **Fr. Yves Combeau**, dominicain et historien, réalisée par **Jean-Rodolphe Petit-Grimmer**, racontée par le comédien **Valentin de Carbonnières**, et mise en musique par **Bénédicte Pellerin**.

Parmi les 10 sanctuaires de la série :

La basilique Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, la basilique Sainte-Thérèse de Lisieux, la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc à Domrémy-la-Pucelle...

Sanctuaire(s) est un **guide de "tourisme spirituel"** dans son sens le plus noble qui prête à l'évasion, bienvenu en ces temps tourmentés. **Tous les épisodes** seront en libre accès sur **Vodeus dès le 18 septembre**.

→ [Découvrir le dossier de presse](#)

→ [Voir la bande-annonce](#)

Vodeus est une marque du CFRT (Comité Français de Radio-Télévision), producteur de programmes de télévision dont la mission est de permettre à des publics larges et divers de faire l'expérience de la **rencontre entre culture contemporaine et la spiritualité chrétienne**. La plateforme VOD a été lancée en 2019 par le CFRT.